N° 682 - Troisième année — Journal Quotidien - 10 cent. le n° — Mardi 22 Mai 1917

Abonnements : 2 fr. 50

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ, BUREAU :
11, Rue du Laboratoire
Charleroi

La Région
DE CHARLEROI

Prix des annonces
Petites annonces : 0.15 la ligne
Locale : 2 fr. la ligne — Régionale : 1 fr. 25 la ligne — Annonces judiciaires 1 fr. la ligne — Avis de Sociétés 0 fr. 50 la ligne — Nécrologie 2 fr. la lig

La Guerre

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 20 mai soir (officiel) :

Les attaques anglaises signalées ce matin au sud de la Scarpe sont repoussées avec fortes pertes pour l'ennemi.

Près de Lafiaux, des attaques partielles françaises restèrent sans résultat.

Berlin, 21 mai, 2 h. après-midi :

Ouest

Groupe du prince Ruprecht. — Les attaques anglaises d'hier eurent lieu des deux côtés de la route d'Arras à Cambrai, sur un front de 12 km. où des troupes ennemies d'assaut parvinrent à avancer hors de leurs tranchées entre la Scarpe et le ruisseau de la Sensée, elles furent écrasées par notre feu destructeur.

A l'Ouest de Croisilles, des contre-attaques menées avec vigueur refoulèrent l'ennemi pénétré dans notre ligne. Après-midi, le soir et pendant la nuit, des attaques répétées plusieurs fois entre Fontaines et Bullecourt eurent le même sort. Nous maintînmes nos positions, sauf une tranchée complètement détruite que nous abandonnâmes systématiquement à l'adversaire.

Groupe du Kronprinz. — Près de Lafiaux, des attaques partielles françaises restèrent sans résultat ; près de Braye, des grenadiers west-prussiens, ainsi que près de Cernay et à l'Ouest de la ferme Hurtebise des troupes rhénanes parvinrent, en enlevant des tranchées ennemies à améliorer leurs positions et à maintenir leur gain contre des tentatives de reconquête de l'adversaire.

En Champagne on s'est de nouveau durement battu hier. Le combat d'artillerie atteignit le matin la plus extrême violence. Après-midi, les Français tirent de fortes attaques contre les positions de hauteurs au Nord de la route de Prunay à St-Hilaire-Legrand. Au cours d'une lutte acharnée qui dura jusqu'au soir, l'ennemi parvint à prendre pied sur le mont Cornillet au Sud de Nauroy et sur le mont Keil, au Sud de Moronvillers ; nous nous trouvons sur les versants Nord des hauteurs.

On se battit avec alternatives de succès pour la position des autres croupes. Des avantages obtenus tout d'abord par les Français leur furent repris par une rapide contre-attaque ; les anciennes positions sont en cet endroit entre nos mains.

De nouvelles attaques ennemies furent repoussées dans les lignes reconquises. Les adversaires perdirent hier 14 avions.

Est. — Situation inchangée.

Front macédonien

L'activité s'est bornée en feu d'artillerie plus vif en quelques endroits.

AUTRICHE

Vienne, 20 mai.

Fronts Est et Sud-Est

Inchangé.

Front italien

La 10e bataille de l'Isonzo continue.

L'infanterie italienne se tint passablement tranquille jusque hier après-midi. Le combat d'artillerie fut d'autant plus violent, notamment dans la région entre Tolmein et Goerz.

A l'aile Nord de ce secteur, le feu concentré de nos canons près d'Auzza força l'ennemi encore accroché à la rive gauche du fleuve à se replier de l'autre côté de l'Isonzo.

Vers 3 heures après-midi, l'infanterie ennemie fit encore une attaque extraordinairement forte près de Vodice. On en vint à de furieux combats, dont nos braves troupes sortirent victorieuses après une lutte corps à corps qui dura des heures.

L'ennemi fut, par une contre-attaque et avec les plus lourdes pertes, rejeté des hauteurs.

Une attaque italienne à l'Est de Goerz et des deux côtés de la vallée de Roren échoua également.

Sur le plateau du Carso, une troupe d'assaut ramena des retranchements ennemis 3 officiers et 30 hommes.

BULGARIE

Sofia, 18 mai, officiel.

Sur le front en Macédoine, après l'échec sanglant que les Français ont subi hier sur la Cervena Stena et près de la hauteur 1248, les opérations se sont ralenties. Il a été établi complémentairement qu'en repoussant les Français au Nord de Bitolia, nous nous sommes emparés de 5 mitrailleuses, 10 fusils automatiques et 200 fusils ordinaires. Le nombre des Français faits prisonniers s'est élevé à plus de 96. Jusqu'à présent, on a compté devant nos tranchées plus de 400 cadavres de Français.

Dans la boucle de la Czerna se sont livrés des combats acharnés. Après une puissante préparation d'artillerie immédiatement déclanchée après l'échec des dernières grandes attaques ennemies le 11 mai et qui a duré six jours, le feu de l'artillerie et des lance-mines a atteint ce matin une très grande violence, et dans la matinée l'ennemi a dirigé contre le secteur allemand deux vigoureuses attaques qui ont été complètement repoussées.

Le combat a été violent et acharné au cours de la deuxième attaque, pendant laquelle les Allemands se sont vaillamment battus pendant une heure et demie contre des détachements d'infanterie ennemis qui avaient pénétré dans nos tranchées et qu'ils ont repoussés en leur infligeant de fortes pertes. Devant les tranchées, on a compté jusqu'à présent 500 cadavres de Français. Un biplan ennemi qui a atterri devant notre front a été détruit par notre feu.

A l'est de la Czerna et dans la région de Moglena, le feu déjà violent de l'artillerie a pris à certains moments dans plusieurs secteurs une plus grande violence encore. Au cours des derniers combats sur le front de la Moglena, le regiment d'infanterie Chenivo 3 s'est spécialement distingué.

Sur les deux rives du Vardar, faible activité de l'artillerie et escarmouches d'avant-postes.

Depuis que nos troupes ont repoussé pour la dernière fois les Français hors de nos tranchées avancées situées au Sud du village de Huma, nous avons fait le relevé suivant de notre butin sur le champ de bataille : 100 fusils ordinaires, 26 fusils automatiques, plus de 5,000 balles, plus de 1,000 grenades à main et d'autre matériel de guerre.

Dans la plaine de Serès, violente canonnade. A l'Ouest de Barakli Aschumaja, l'ennemi a tenté d'avancer dans le secteur compris entre la Strouma et Arnekoej, mais il a été arrêté par notre feu.

Sur le front en Roumanie, faible fusillade à l'Est d'Isaccea et près de Tulcea.

FRANCE

Paris, 19 mai. — Officiel de 3 heures :

Hier, en fin de journée, à la suite d'un violent bombardement, l'ennemi a attaqué nos lignes dans la région au Nord-Ouest de Braye depuis l'epine de Chevrigny jusqu'au canal de l'Oise.

Nos tirs de barrage et les feux de nos mitrailleuses ont brisé les vagues d'assaut, qui n'ont pu aborder nos positions, sauf sur un point à l'Ouest du front d'attaque, où quelques fractions ont pris pied dans nos éléments avancés. Une vingtaine de prisonniers sont restés entre nos mains.

Sur le plateau de Californie, escarmouches à la grenade.

Au Nord-Ouest de Reims, une tentative ennemie avec emploi de liquides enflammés sur nos petits postes au sud de Courcy a échoué sous nos feux.

Paris, 19 mai. — Officiel de 11 heures :

Pas d'action d'infanterie au cours de la journée. La lutte d'artillerie a été par moments violente sur le Chemin des Dames, dans le secteur La Borelle-Hurtebise et sur le plateau de Californie. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Paris, 19 mai. — Officiel de l'armée d'Orient :

Sur le front de la Strouma, les Bulgares, après une sérieuse préparation d'artillerie, ont attaqué les positions récemment conquises par les troupes britanniques et ont été repoussés. Un coup de main ennemi, tenté à la faveur du brouillard près du lac de Prespa a échoué de même. Dans la région de Gumnica, nous avons enlevé une nouvelle tranchée.

ANGLETERRE

Londres, 19 mai. — La nuit dernière nous avons effectué avec succès un raid au nord-ouest de Goussancourt, avons ramené des prisonniers et une mitrailleuse.

Des raids ennemis furent repoussés à l'est de Loos, au nord-est d'Armentières et à l'est d'Ypres.

Londres, 19 mai. Officiel de Salonique :

Une violente contre-attaque de l'ennemi sur nos nouvelles positions à la Strouma a été repoussée avec pertes.

Nos aviateurs ont jeté des bombes avec succès sur un champ d'aviation et un camp près de Drama.

RUSSIE

St-Pétersbourg. 19 mai. — Aux fronts ouest, roumain et du Caucase, fusillades et reconnaissances d'éclaireurs.

ITALIE

Rome, 20 mai. — Officiel du 19.

Au front julien nous avons, pendant la nuit, repoussé des tentatives contre nos positions sur la hauteur 592 Vodice. Le 18 mai au matin, nos troupes commencèrent une vigoureuse attaque pour s'emparer de la hauteur importante 652 Vodice, le dernier centre de la résistance ennemie au Nord du Monte Santo,

Le combat fut dur et long à cause de la résistance tenace de l'adversaire, qui était appuyé par une nombreuse artillerie de tous calibres établie dans les positions arrière.

Avançant de rocher en rocher, chassant les détachements ennemis hors des tranchées et des cavernes et détruisant les mitrailleuses, notre infanterie parvint le soir à atteindre la ligne sur la crête de la hauteur disputée et de s'y tenir malgré le violent feu concentré des batteries ennemies. Nous fîmes 379 prisonniers, dont 16 officiers.

Après la conquête du massif entre les monts Kouk et Vodice, la mission des troupes combattant dans le secteur entre Bodres et Loga était terminée, et nos troupes se retirèrent sur la rive droite de l'Isonzo, sans être inquiétées par l'ennemi.

Dans la région à l'Est de Goerz, nous avons maintenu toutes nos positions contre des attaques ennemies continuelles, qui furent surtout violentes au Sud du Drazigna et sur la hauteur 174 au Nord de Tivoli.

Sur le reste du front jusqu'à la mer, combat incessant d'artillerie.

Les batteries ennemies tirèrent opiniâtrement sur Goerz et autres endroits habités. L'action aérienne fut également vive.

Nos escadres d'avions jetèrent des bombes sur des champs ennemis à l'Est de Canale et dans la chaudière de Gasgaro à l'Isonzo moyen. Tous nos avions revinrent à leur point de départ. Deux avions ennemis furent abattus.

Guerre maritime

Amsterdam, 18 mai. — Les courtiers d'assurance Blom et Vander Aa publient une liste des vapeurs de l'Entente et neutres perdus par faits de guerre du 16 avril au 15 mai.

D'après cette liste, 195 vapeurs, 84 voiliers, 47 bateaux de pêche et un remorqueur, soit, en tout, 327 navires ont été coulés pendant cette période.

La Haye, 19 mai. — Information de l'agence télégraphique néerlandaise :

Les cinq derniers navires hollandais retenus en Angleterre sont arrivés aujourd'hui à Amsterdam et Rotterdam.

Berlin, 20 mai. — Officiel : Le 20 mai, au matin, devant la côte de Flandre, eut lieu un court combat d'avant-postes entre torpilleurs allemands et français.

L'adversaire fut atteint plusieurs fois par l'artillerie. Nos torpilleurs revinrent sans pertes ni avaries.

Paris, 20 mai. — L'agence Havas mande de Madrid :

D'après l' « Imparcial », une note espagnole demande à l'Allemagne des indemnités et garanties pour les agissements de l'Allemagne dans les eaux espagnoles. Tous les ministres avaient approuvé la note.

Echos

Amsterdam, 19 mai. — D'après des informations de Washington, le colonel House, ami personnel et homme de confiance du président Wilson, commencera sous peu en Europe un nouveau voyage, auquel on attribue une grande importance politique. Le colonel House se rendra en Angleterre en compagnie du ministre des affaires étrangères Balfour et de là fera une visite à tous les pays de l'Entente.

—

De la frontière ouest, 20 mai. — D'après un télégramme de l'Associated Press, la question du rationnement des Pays-Bas, de la Scandinavie, de la Suisse et de l'Espagne a été traitée au cours d'une conférence tenue au Ministère des affaires étrangères et à laquelle ont pris part entr'autres, Balfour et Lansing.

On a parlé de la nécessité de réduire l'exportation vers ces pays, 1° pour empêcher que les marchandises importées n'aillent à l'ennemi et 2° pour épargner les navires des alliés.

On est arrivé à un accord général.

La collaboration complète de l'Amérique au plan de rationnement est déjà réalisée, mais le plan ne peut être exécuté qu'après que le Congrès aura adopté une loi à ce sujet.

Vienne, 20 mai. — Clôture du procès Adler. — Après les plaidoyers de l'avocat général et du défenseur, l'accusé Dr Adler prononça ses paroles finales, après quoi la Cour se retira pour délibérer. Après un quart d'heure de délibération, le président donna lecture de la sentence, condamnant l'accusé à la peine de mort.

—

Amsterdam, 19 mai. — On mande de Washington au « Times » :

Les deux Chambres du Congrès ont adopté la réglementation militaire qui introduit le service obligatoire et a pour but de former une plus grande armée permanente.

Le service obligatoire s'étend aux hommes de 21 à 30 ans. Depuis le 1er avril, l'armée permanente avait déjà été augmentée de 70,000 recrues et la flotte de 40,000 matelots. On n'a pas encore abandonné l'intention d'envoyer des troupes en Europe, mais il n'est pas encore certain que le gouvernement acceptera l'offre de Roosevelt.

On croit généralement que, malgré la disposition finalement adoptée au sujet d'une armée de volontaires, le gouvernement ne veut envoyer en France que des troupes régulières.

D'après une information parvenue de New-York à un journal d'ici, via la France, le gouverneur de l'Etat de New-York a offert au colonel Roosevelt le grade de général-major de la milice new-yorkaise.

Roosevelt a accepté cette distinction.

Si le président Wilson renonce à l'envoi de 4 divisions de volontaires, Roosevelt veut se mettre à la tête de troupes New-Yorkaises pour la France.

—

Berlin, 19 mai. — La légation de Costa-Rica a fait savoir au ministère des affaires étrangères que le président de la République nouvellement élu, Federico A. Tinoco, est entré en fonctions.

L'ordre public n'a pas été troublé dans le pays et le président est appuyé de tous les partis.

—

Brême, 20 mai. — Le consul Fritz Achelis, président jusque fin avril du Norddeutscher Lloyd, est mort ce matin.

La Révolution en Russie

Stockholm, 19 mai. — D'après une information du « Novoje Vremja » deux chefs d'armée, les généraux Litrinoff et Gerbatofski ont encore été relevés de leur commandement.

—

Amsterdam, 19 mai. — On mande de Saint-Pétersbourg :

Le prince Chrispofky a été chargé du portefeuille des secours publics. La direction du service du ravitaillement a été confiée jusqu'au 14 juin au ministre des finances Schingareff.

—

De la frontière suisse, 19 mai. — La « Press Telegraph Suisse » mande de St-Pétersbourg :

— Dans un canal de St-Pétersbourg on a découvert le cadavre du général Doublitcki, directeur des usines Poutiloff, il était disparu depuis les premiers jours de la révolution et ainsi qu'il a été démontré ultérieurement, avait été arrêté alors qu'il se rendait à la Douma et jeté dans le canal, par la foule.

Comités de Secours

XIV

La soupe populaire

La soupe populaire ressort-elle des attributions des Comités de secours ou de celles des Comités d'alimentation ?

Du diable si je le sais, par exemple, et malgré mes investigations, je ne suis pas encore parvenu à élucider ce point.

Je me demande quelle idée saugrenue a germé dans l'esprit de l'auteur de cette trouvaille ; créer une œuvre avec le concours de deux comités différents !

Pourquoi faire intervenir ces deux organismes ? Probablement pour avoir un sujet de conflit en plus dans les communes où pourtant malheureusement il n'en manque pas.

Ce qui fatalement devait arriver arriva et dans de nombreuses localités des tiraillements assez aigres et des frictions plus ou moins aigües se manifestèrent entre les deux organismes en concurrence.

Hâtons-nous d'ajouter que presque partout le calme est rétabli, mais n'eût-il pas mieux valu éviter de créer le dualisme en question qui fut, à notre humble avis, un véritable comble d'incohérence.

Pour un sérieux moment, ce fut une vraie salade que cette question de la soupe au sein des Comités de secours et d'alimentation.

Disons tout d'abord, le bien énorme que fait cette œuvre partout ; le principe n'en est plus discutable, ni discuté nulle part, et toutes les communes, avec plus ou moins de bonne volonté, ont emboîté le pas à celles qui ont ouvert la voie et montré le chemin.

Faut-il dire que tout est parfait et que cette organisation est l'idéale des créations ?

Il s'en faut de beaucoup, et de nombreuses retouches sont nécessaires pour en faire une œuvre parfaite.

Cette affaire fut montée un peu à la diable, par à-coups, et le temps fit matériellement

ment défaut pour une étude préparatoire et approfondie de la question.

Il est vrai qu'il fallait marcher rapidement vu la nécessité et qu'il était quasi impossible de charger une Commission de l'organisation projetée, car comme vous le savez, quelqu'un a un jour dit : « Si Dieu avait chargé une Commission de la création du monde, celui-ci n'existerait pas encore. »

Actuellement, les angles s'arrondissent, les petits conflits locaux s'aplanissent, les heurts et difficultés inhérents à tout début disparaissent et l'œuvre nous paraît être entrée résolument dans la bonne voie.

Et pourtant que de récriminations, voire même quelles imprécations au début, tant parmi ceux en faveur de qui l'organisation nouvelle était créée, que parmi les dirigeants locaux ! ! !

Bien des choses restent obscures pour le gros public, dans cette question de la soupe, telle l'opportunité même de sa création.

L'avenir seul permettra de dissiper dans l'esprit des masses, les préventions primitives. Le principal grief lui fait est de diminuer les quantités de vivres mises à la disposition de la généralité.

Disons que ce grief lui est imputé à tort, ces vivres provenant d'un stock spécial constitué en prévision de la soupe et absolument indépendant du stock général.

Il est vrai que depuis lors, il a été dit que ces vivres avaient fait retour au stock général.

Les barèmes élargis permettent l'admission de nombreux bénéficiaires à la soupe — qui soit dit entre parenthèses est accessible à tous indistinctement — et il faut espérer que les dirigeants se montreront très larges dans l'examen des demandes et des pièces produites à l'appui.

Le reproche le plus sérieux que l'on pourrait faire à la soupe est la quantité insuffisante délivrée : un demi-litre par tête et par jour

Il faut bien noter que la soupe constitue actuellement le principal aliment de nombreuses personnes ; les stocks ne permettraient-ils pas de porter la ration journalière à un litre ?

Ce serait une notable amélioration à la pénible situation actuelle. Alléchées par les avantages promis — tel un miroir aux alouettes — vivres supplémentaires et charbon, de nombreuses personnes se sont fait inscrire à la soupe et celle-ci, quoiqu'on en dise, est encore donnée dans certains ménages, aux animaux.

Il y a là un sérieux gaspillage, plus important qu'on ne le croit généralement, et si tous ceux qui ne prennent la soupe qu'en vue d'obtenir des vivres supplémentaires, la laissait aux vrais nécessiteux, la part de ces derniers pourrait être notablement augmentée, ce qui serait un grand bien.

Dans la bousculade de la création, on a laissé aux communes toute latitude pour l'organisation de la soupe populaire ; ce fut un grand tort, et l'occasion d'importantes dépenses qui auraient pu être évitées.

Pensez donc que, puisque dans nos plus petites communes le coût des installations se chiffre par au moins un bon billet de mille francs, alors qu'il eût été si simple de créer de-ci, de-là, un centre de production qui aurait alimenté un rayon déterminé, tel Farciennes, qui fournit avec son installation modèle les communes circonvoisines.

Répetons-le, ce procédé aurait permis par la centralisation de faire de sérieuses économies sur : installations, main-d'œuvre, prix de revient, paperasseries, etc., et ensuite d'avoir une soupe d'uniforme composition — ce qui n'est pas toujours le cas actuellement — pour une zone déterminée.

Bref, résumons nous en disant qu'avec un peu d'amélioration dans le service — augmentation de la ration journalière surtout — l'œuvre de la soupe aura rendu dans les durs temps que nous traversons, les plus grands services à nos malheureuses populations.

Employés & Fonctionnaires

Merci, Rasam ; j'épingle dans mon livre d'Or la mesure humanitaire prise par la Banque Nationale de Belgique et que vous avez signalée à nos lecteurs.

Il y a lieu de citer aussi la Société Solvay, qui ne manque jamais une occasion d'aider son personnel, tant employés qu'ouvriers. Vous ai-je déjà dit qu'à Couillet la Compagnie des Produits chimiques achetait journellement à la soupe populaire communale, environ quatre cents rations qui sont améliorées au moyen de viande, de légumes, de fortifiants et servies ensuite paternellement au personnel !

La guerre n'a d'ailleurs pas été nécessaire, pour que les usines Solvay prouvent leur grand cœur et leur sollicitude envers leurs serviteurs.

Les administrations publiques ne sont pas restées non plus en arrière pour remplir leur devoir envers les fonctionnaires.

Nous extrayons encore du compte-rendu d'une séance du 3 mai :

En Comité secret, on discute des augmentations de traitements. Tout est lumineux. Les socialistes ne veulent pas lâcher...

En séance publique, le Conseil approuve sans discussion la cession d'un terrain, le relèvement des traitements du corps professoral de l'Athénée.

On remet à une prochaine séance l'octroi d'Indemnités au personnel communal, pour la cherté de la vie, et, après observations M. S., qui ne veut pas augmenter le bénéfice des entrepreneurs, mais bien augmenter le salaire des ouvriers, et qui met en garde contre les fraudes éventuelles, on alloue en principe aux entrepreneurs un subside correspondant à une augmentation de 25 % sur les salaires prévus aux cahiers des charges.

Inutile de dire qu'il s'agit de Saint-Gilles.

Evidemment, à Charleroi et aux environs, on a d'autres chats à fouetter ; les conseillers sont convoqués de temps à autre pour prononcer, par exemple, vingt-six « oui » ou « non » en une demi-heure, sur vingt-six objets que quelques gros administrateurs ont bien voulu soumettre à l'approbation du Conseil municipal.

Ainsi, la loi est plus ou moins respectée, les responsabilités sont dégagées... et l'honneur est sauf !

Malgré tout, ne crions point Barabas ! Un de mes amis, bien mis, bien renseigné et fréquentant nos sphères officielles, vient de me confier avec une sincérité communicative, sinon communiquée, qu'une administration d'un gros patelin de chez nous va prendre une décision qui fera la joie de ses fonctionnaires.

Acceptons en l'augure. Il y a d'ailleurs parmi ces dirigeants des personnalités qui auront mérité un bronze et la dédicace de grands boulevards après leur trépas.

Dans cette attente. X. DES B.

CRITIQUE D'ART

Nous n'avons jamais ménagé nos louanges à l'égard des différents dévouements qui se sont manifestés à l'occasion de séances philanthropiques. Nous nous sommes même souvent prêtés à de la réclame un peu barnumesque au sujet de l'annonce de certaines de ces séances. Pour le Président d'un jeune cercle dramatique de notre ville, cela ne suffit pas.

Dans une lettre qu'il vient de nous adresser, il se plaint amèrement du compte-rendu détaillé d'une représentation de « L'Arlésienne » que nous avons publié dernièrement dans nos colonnes. Il paraît que ce compte-rendu n'était pas assez laudatif. Il réclame même le nom de notre critique d'art (!) à qui il reproche d'avoir osé parler de l'exiguité de la scène pour l'exécution d'un ouvrage de grand envergure ! Il appelle cela « critiquer la salle et ses dépendances ».

Il n'admet pas non plus que l'on ait parlé d'un « ballet provençal » dansé par des jeunes filles sur un air de valse, ce qui constitue, il faut bien le répéter, une licence un peu déplacée ou tout au moins un anachronisme plutôt joyeux par rapport au lieu et à l'action de la pièce. Pour lui cette remarque judicieuse n'a d'autre but que de critiquer les aimables valseuses ! !

Il a été dit des éphèbes qui essayaient leur talent naissant dans la dite pièce, qu'ils avaient apporté beaucoup de bonne volonté dans l'exécution et que celle-ci avait été sans taches. Pour M. le Président cela est insuffisant ; c'est aussi de la critique, de la critique déplacée et de mauvais aloi ! (sic).

Evidemment, tout cela est plutôt puéril et il n'y aurait nullement lieu de s'y arrêter si, dans bien des cas, on ne dépassait pas le but à propos de fêtes dénommées fêtes artistiques données au profit d'œuvres humanitaires. Le public s'est plaint un peu partout, et notamment à Bruxelles, du trop grand nombre de ces séances ou spectacles artistiques qui se donnent sans interprètes de valeur.

Malgré tout, le public aime, comme on dit, à en avoir pour son argent et ce n'est pas parce que quelques jeunes gens, animés certes d'excellentes intentions philanthropiques, s'égarent au point d'entreprendre entr'eux l'exécution d'un chef-d'œuvre littéraire et musical délicat, qui ne peut être interprété proprement que sur une grande scène et par de bons éléments qu'il faut leur décerner sans réserves et malgré tout des éloges dithyrambiques. C'est grotesque, surtout lorsque ces jeunes cercles s'extériorisent, c'est-à-dire sortent de leur village pour venir faire admirer leur « talent » sur des scènes de la ville prêtant le flanc ainsi à la critique.

C'est leur rendre un mauvais service que de ne pas leur dire : Faites un choix plus judicieux de vos pièces de début et puisque la carte est plus ou moins forcée pour vos représentations de charité, on ira quand même vous applaudir dans des pièces plus simples et moins dispendieuses. C'est aussi les encourager que de leur dire : Si vous aimez l'art dramatique, travaillez ! C'est une chose qui ne s'acquiert que par l'étude et par l'exercice.

N'oubliez jamais, jeunes amateurs de l'art dramatique, le rôle important que joue l'interprétation dans une œuvre. C'est souvent d'elle, en effet, que dépend tout le succès. C'est à l'interprète de l'œuvre à en faire sentir la beauté. Il est en quelque sorte l'intermédiaire entre l'auteur et le public ; il est le diplomate qui tient en ses mains les destinées d'une œuvre, vogue brillante ou chute retentissante.

Les détenteurs du matériel artistique de certaines pièces, telle « L'Arlésienne », le savent tellement bien que dans le contrat de location de ce matériel, il est expressément stipulé que l'Œuvre doit être exécutée dans de bonnes conditions et telle qu'elle est écrite, afin de ne pas en déprécier la valeur artistique. Cette clause s'applique également aux cercles d'amateurs.

Pour terminer, n'oublions pas que l'art est un rayon de soleil qui éclaire la banalité de notre vie, qui fait de la plus humble chose une merveille et qui fixe pour les tristes jours d'hiver le sourire du printemps. L'art est « un coin du ciel vu à travers un tempérament », a dit un écrivain. Manions-le avec délicatesse, amis jeunes gens qui le cultivez, et n'imitez pas les enfants présomptueux qu'importunent de sages conseils. X.

La Tombola de l'Exposition-Attractions

Mlle Simonne Poinbœuf, secrétaire de la Section des Dames du Comité Philanthropique, est occupée à classer les lots suivant leur importance ; ce n'est certes pas une mince besogne.

Aussitôt le travail terminé, nous donnerons un aperçu de cette nomenclature qui comprend déjà plusieurs centaines de cadeaux d'une réelle valeur artistique ou bien utilitaire.

En tous cas, les possesseurs de billets pourront se louer d'être favorisés ; toutes les demandes ne seront bientôt plus satisfaites si, comme tout le fait prévoir, elles continuent à affluer.

A qui ?...

A qui les bons billets de la tombola de l'Exposition-Attractions ? 25 centimes le Gros Lot.



Bières Artois — **Grand Hôtel de l'Europe**

Hygiène. — La Commission d'Hygiène ferait chose sage en passant rue du Prince pour y visiter les immeubles portant les numéros 31, 33, 35, 37, 39 et 41 qui sont absolument insalubres.

Un ménage composé de six personnes se trouve dans un état de malpropreté repoussante ; la vermine y grouille.

De plus, il n'y a que deux cabinets pour toutes ces maisons ; ces cabinets sont inabordables ; il y manque portes et planches, il débordent de matières, et le propriétaire de ces maisons ferait, paraît-il, couler le trop plein de ces « buen retiro » dans le filet d'eau.

Par la chaleur, il se dégage de ce coron une odeur épouvantable.

Dans la même rue, près du pont, il existe depuis longtemps un dépôt d'immondices qui répandent également des odeurs nauséabondes.

Il y a urgence à faire cesser cet état de choses dangereux pour la santé publique.

Bijouterie — Joaillerie
Henri FONTAINE
17, Rue du Collège CHARLEROI

Avis. — La distribution de farine du lundi 28 mai (Pentecôte) aura lieu le samedi 26 mai, aux heures habituelles.

LE CANCER externe est guéri par la pâte coagulante de l'**Institut du Cancer**, à Hal. — Preuves gratuitement. 8859

Maladies de la Bouche et des Dents
Paul Barré Chirurgien-Dentiste
R. Laboratoire, 13, Charleroi
Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 h. Le dimanche de 9 à 12 h.

La fête du Vélodrome. — 27 et 28 mai. — La vente des cartes marche à merveille. Aussi, nous rappelons que la location sera ouverte, au Vélodrome, à partir de jeudi, de 2 à 6 h.

Nous publierons demain le programme du grand concert qui sera donné, le 28, à 4 h., par l'Harmonie de l'Université du Travail. Haxim.

CREVETTES. Arrivage régulier. FRITZ, 42, rue Neuve.

Un acte d'honnêteté. — M. Adolphe Deltour, entrepreneur de vitrage, rue Pige-au-Croly, en notre ville, nous informe qu'il a trouvé, rue des Aveugles, à Couillet, dimanche 20 courant, vers midi et demi, un portefeuille contenant une assez forte somme en billets, une carte de contrôle et un certificat d'identé au nom de M. Damien Idevert, de Saint-Quentin.

Ce dernier peut réclamer son bien chez M. Deltour, que nous félicitons de son acte de probité.

BOURSIERS-VOYAGEURS

Donnez vos rendez-vous à la **Taverne-Hôtel du Faisan Doré**, Apolline Delporte, 1, rue Van Artevelde (coin rue des Chartreux), Bruxelles-Bourse.

Fortifiant Cusenier. — Amer Cognac. E. VISSOUL, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Leçons de Chant. — Léon Groven, rue de Marchiennes, 1, Montigny-le-Tilleul.

Les mercredis, de 9 à 11 heures, au bureau de « La Région ».

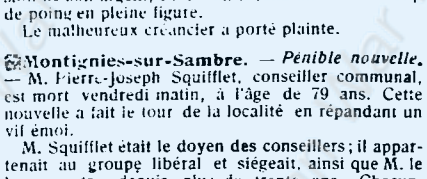

Marcinelle. — *Débiteur irascible.* — Un nommé F. F. devait 15 francs à un nommé C. R.. Comme ce dernier lui manifestait le désir de rentrer en possession de son argent, F. F. lui assena un violent coup de poing en pleine figure.

Le malheureux créancier a porté plainte.

Montignies-sur-Sambre. — *Pénible nouvelle.* — M. Pierre-Joseph Squifflet, conseiller communal, est mort vendredi matin, à l'âge de 79 ans. Cette nouvelle a fait le tour de la localité en répandant un vif émoi.

M. Squifflet était le doyen des conseillers ; il appartenait au groupe libéral et siégeait, ainsi que M. le bourgmestre, depuis plus de trente ans. Chacun, même parmi ses ennemis politiques, aimait sa bonhommie, sa droiture et son esprit de justice.

En toute circonstance, il favorisait et soutenait les sociétés de nature à développer le commerce local.

Le conseil communal s'est réuni vendredi soir en signe de deuil et pour prendre les mesures que comporte la situation.

Mort subite. — Vendredi matin également, on apprenait la mort de M. Louis Brachot, industriel. La veille encore, jour de l'Ascension, M. Brachot se promenait en ville, en compagnie de sa famille.

On juge de l'émotion provoquée par cette alarmante nouvelle inattendue ; M. Brachot jouissait de l'estime générale.

Des morts. — Et puisque nous avons abordé une chronique lugubre, disons qu'en une seule journée, vendredi, pas moins de huit morts n'avaient été déclarés à midi au service de l'état-civil de Montignies.

Il y a peu de temps, nous relevions plus de 250 décès contre seulement 70 naissances environ. Cette grande disproportion est du reste constatée partout dans les autres endroits ; la guerre n'est certes pas étrangère à ce fait.

Pour les élèves. — Grâce à la générosité de M. Servais, directeur-gérant de Sambre et Moselle, et à celle du comité de secours, les élèves de toutes les écoles de Montignies ont reçu la semaine dernière une belle paire de solides sabots.

Inutile de dire que ces derniers ont été bien accueillis par les enfants et leurs parents.

Cultures communales. — Notre correspondant occasionnel « Patate » devra remanier ses chiffres relatifs aux cultures communales. Ce comité, dirigé avec beaucoup de dévouement par M. Camille Frère, dispose actuellement d'un total de plus de 60 hectares de terrain. Ce n'est évidemment pas suffisant pour ravitailler en pommes de terre toute importante localité ; néanmoins, constatons un mieux et souhaitons que les cultivateurs communaux n'en resteront pas là.

D'autre part, nous apprenons que nos fermiers et propriétaires de terrains ont dû, dès dimanche matin, se mettre en rapport avec un comité nouvellement nommé sur invitation d'autorités supérieures. Espérons que toutes ces mesures seront de nature à améliorer sensiblement la situation.

Du beurre. — Belle surprise dimanche matin : on pouvait lire chez nos marchands de beurre qu'une nouvelle distribution était organisée ; la ration cette fois 100 grammes pour 72 centimes ! Il y a progrès ; chacun forme le vœu que la qualité du beurre des centrales s'améliore en même temps que la quantité.

A propos d'orage. — Lors de l'orage de vendredi, la circulation du tram a été interrompue à deux endroits par suite d'inondation : en face de l'habitation du Dr Wattilon et, évidemment, à Bosquetville.

Rue des Guides, le jardin de M. Squifflet fut complètement dévasté par suite d'un véritable torrent s'échappant du ruisseau communal. Le propriétaire en a référé à M. l'Echevin des travaux et à son conducteur.

La raison de ces trois méfaits tient de l'accumulation de boue dans les bouches d'égouts. Ainsi que la police le fait remarquer, il y a, pour les riverains, obligation de veiller dans leur intérêt à un entretien continu des rigoles dont ils ont la responsabilité par réglementation communale. Petites causes grands effets. La police doublera de surveillance, puis on verra.

On sonne. — On a sonné du veau et des laitues journées samedi vers midi. Si possible, et nous savons que nous pouvons compter sur de bonnes obligeances, ne pourrait-on afficher la veille au moins les heures de ces distributions et les prix, tel est le vœu exprimé par beaucoup de ménagères.

Couillet. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Couillet, le 19 mai 1917.

Monsieur,

Dans le n° 670 de votre journal, vous publiez sous le titre : « Chronique régionale » et le sous-titre : « Couillet. Scène de coups », un article me visant.

Les faits qui y sont rapportés et affirmés sans contrôle par votre journal, sont absolument faux.

Je vous somme donc, d'avoir dans les vingt-quatre heures à publier la présente rectification et fais réserve de tous mes droits quant au dommage que la publication de l'article que j'incrimine a pu me causer.

Agréez, Monsieur l'Editeur, mes salutations.

René Garot.

Mont-sur-Marchienne. — *Les maraudeurs.* — Les maraudeurs recommencent à faire parler d'eux : la nuit dernière on a volé des plants de pommes de terre, des épinards et des choux appartenant à des pauvres colons, ainsi que de l'avoine et du trèfle appartenant à de riches fermiers. Cette raffle s'est faite au hameau des Haies.

Il est grand temps que la police soit réorganisée.

Marchienne-au-Pont. — *Belle capture.* — En tête de notre Chronique locale d'avant-hier, sous la rubrique « Attention ! » nous mettions nos lecteurs en garde contre les agissements d'un soi-disant déporté qui se livrait à des escroqueries sans nombre.

Le signalement que nous donnions de l'individu ayant attiré l'attention d'un de nos lecteurs se trouvant à Marchienne, où il examinait les allées et venue d'un inconnu qui allait de porte en porte, signala le fait et fit prendre connaissance de notre article à l'agent Decoste qui passait.

N'ayant plus aucun doute, le policier appréhenda l'escroc. C'est un nommé Godart Achille, 40 ans, domicilié à Waismes. Godart n'a jamais été déporté. Il a déclaré qu'il ne vivait que de cet expédient depuis le début de la guerre. A Herbesthal, il a recueilli plus de 200 frs en moins de deux jours.

Godart a été conduit auprès de M. le Procureur du Roi qui l'a fait écrouer sous mandat d'arrêt.

La Swanze. — La swanze ne perd jamais ses droits. Exemple : hier matin, en passant route de Beaumont, nous nous sommes arrêté en face d'un réverbère d'un nouveau genre. Au lieu et place de la lanterne que la Cie du gaz venait de faire enlever, un loustic avait délicatement posé sur les consoles un chaudron renversé.

Le spectacle était tellement drôle qu'il soulevait l'hilarité de tous les passants.

Fournitures photographiques
Martin, 52, rue de Dampremy

Lodelinsart. — *Vols.* — La nuit du 18 au 19 courant, on s'est introduit par escalade dans la propriété de M. Isbèque. On a enlevé dans le poulailler une oie et six œufs qu'elle couvait.

— Le 19 courant dans l'après-midi pendant l'absence momentanée de la veuve Caucny, rue Chêne-d'Eau, on s'est introduit chez elle et on a emporté 9 obligations de la Ville de Bruxelles : 116,621 n. 13, 012,102 n. 19, 132,645 n. 01, 027,493 n. 16, 027,493 n. 15, 116,621 n. 15, 110,314 n. 06, 030,518 n. 25, 110,314 n. 08.

Messe du 28. — Pendant l'exécution solennelle de la messe du requiem, œuvre de notre jeune maître lodelinsartois, M. Eugène Hallet, nous aurons le rare plaisir d'entendre l'un de nos plus grands artistes, M. Fernand Quinet, violoncelliste, 1er prix du Conservatoire royal de Bruxelles, prix Van Cutsem et prix de capacité avec la plus grande distinction.

VANNERIE DE LUXE pour cadeaux, corbeilles, berceaux, paniers. Prix défiant toute concurrence. 261, rue de Châtelet, Couillet (arrêt du tram). 2415

Châtelet. — *La boucherie communale.* — Il paraîtrait que c'est chose décidée : Châtelet aura sa boucherie communale et elle sera située si les prévisions se réalisent, rue du Collège. Mais au fait, le mot « communale » n'est pas bien exact, attendu que c'est le Comité provincial d'alimentation qui engage toutes nos localités à fonder ce genre d'œuvres.

Une enquête a prouvé qu'il était impossible pour les communes d'installer des boucheries sans bourse délier ; toutefois, grâce à un système de taxes volontaires de la part des gros fermiers de notre province, on parviendra à livrer au public de la viande de tout premier choix à des prix relativement bas.

Pont-de-Loup. — *Vandalisme.* — Plusieurs cultivateurs ont constaté la semaine dernière que des vandales avaient abîmé leurs plantes de pommes de terre qui déjà étaient sorties du sol. Ce sont là des actes de stupide vengeance sans doute.

Monceau-sur-Sambre. — *Au ravitaillement.* Les marchandises ci-après seront délivrées pendant la période du 21 au 26 mai :

Vinaigre 0.12 cent. la ration de 1/2 litre, allumette 0.25 cent. la ration de 1/2 paquet par ménage, soude 0.02 la ration de 80 gr., confiture la jarre 0.80 cent., pudding 1 paquet 0.30 cent., sirop de betteraves 0.10 cent. la ration de 125 gr., miel artificiel 270 gr. pour 0.30 cent., marmelade 240 gr. pour 0.25 cent.

Beurre. — Aujourd'hui, de 2 à 3 h., une distribution supplementarre de beurre aura lieu pour les clients de Mme Vve Dubois, local rue du Commerce.

Courcelles. — *Descente du Parquet.* — Le Parquet représenté par MM. Desoil, juge d'instruction ; Nassart, greffier et Nothomb, substitut du Procureur du Roi est venu indaguer au sujet des incendies récents qui ont éclaté rues du Nouveau Monde et Jonet.

Maraudages. — De nombreux jardins reçoivent chaque nuit la visite des noctambules. Les colonnes de « La Région » ne suffiraient pas à relater tous les méfaits de ce genre commis un peu partout ; aussi nous abstiendrons-nous d'en rendre compte dans notre chronique.

Fermiers récalcitrants. — Attitude énergique des autorités. — Par suite de l'impossibilité dans laquelle se trouve le Comité de ravitaillement de se procurer les moyens de transport des marchandises et farines, le bourgmestre réquisitionna les fermiers d'avoir à fournir chevaux et voitures pour ces transports.

La réponse fut négative, ce qui ne doit étonner personne. Ces fermiers contreviennent de ce chef à l'article 550, § 5 au code pénal, prescrivant aux autorités de réquisitionner, en temps de calamités, tous les moyens de transport de marchandises propres à l'alimentation.

Ils seront donc poursuivis de ce chef et le public qui se trouvait très surexcité mercredi, par suite du manque de farine, espère que la justice se montrera sans pitié pour ces gens indignes.

Enquête. — Une enquête est ouverte à charge d'un conseiller communal, prévenu de s'être approprié les rations de son fils, alors que ce dernier est occupé à l'étranger.

Plainte avait été adressée par le Comité Régional à M. le Procureur du Roi.

Vol de pommes de terre au Ravitaillement. — On se rappelle les vols de plants de pommes de terre commis dernièrement par deux femmes occupées au triage de ces tubercules.

Grande est la surprise pour la population d'apprendre que les deux coupables ne seront pas poursuivies, ayant simplement reçu une admonestation.

Thuillies. — *Avis.* — Je soussigné Bomblet Victor, à Thuillies, étant informé que des personnes mal intentionnées répandent des bruits faux au sujet de diverses marchandises qui seraient vendues à des prix fabuleux, notamment des pommes de terre à 175 francs les 100 kg., je donne une récompense de 100 francs à quiconque me fera connaître ces personnes calomnieuses afin de les poursuivre en justice.

V. BOMBLET.

Gosselies. — *Les secours et le contrôle.* — Je signale à MM. les membres du Comité de secours cette plainte qui me paraît justifiée. Elle émane d'une personne que n'a point gâté la fortune, mais qui pourtant, n'osera pas sortir dans la rue en sabots... Il y a des gens de cette espèce, n'est-ce pas ?

Eh bien, cette personne a fait l'achat, commencement d'avril, d'une paire de chaussures pour le prix très modique de quarante-six francs. Aujourd'hui, elle se voit dans la nécessité de faire procéder à un ressemelage.

Vous objecterez que ces chaussures n'étaient pas de bonne qualité pour devoir être ressemelées après deux mois d'usage.

C'est possible, mais si vouliez examiner à combien de courses est soumis leur propriétaire, vous seriez certainement d'accord avec moi pour estimer qu'il y a lieu d'éviter les promenades répétées et pas toujours utiles auxquelles on astreint les secourus.

D'abord, moins de séances de contrôle... comme ailleurs où, malgré les règlements on parvient à satisfaire lesdits règlements et les malheureux, en remplaçant ces assemblées, par un système d'enquête beaucoup plus certain que le pointage actuel sur les listes.

Ensuite, n'y aurait-ils pas lieu de combiner tous les payements afin de ne pas exiger plusieurs dérangements consécutifs ?

Ces mesures prises, il y aurait, Messieurs, un beau geste à faire vis-à-vis de ces personnes qui ne mettent pas de galoches ou de sabots. Lors de la séance de distribution de galoches, un de vos membres a reconnu qu'il y a des hommes qui n'usent pas de ce genre de chaussures.

A ces personnes, adressez-leur une invitation à passer en vos bureaux, et là, faites-leur don d'une paire de godillots, comme ceux que vous recevez du Comité National et qui, soyez-en persuadés, feront parfaitement leur affaire.

Faites-le ce beau geste !

Vous savez quelquefois accomplir de beaux gestes je le sais. Mais celui-ci resplendirait au milieu des autres... n'est-il pas vrai, Messieurs ?... LE ZIEUX

Presles. — *Les vols.* — La nuit de jeudi à vendredi des voleurs se sont introduits par le soupirail, dans la cave de l'habitation de Paquet Victor, demeurant au hameau des Binches et ont emporté trois pains, quinze kilos de pommes de terre et du tabac.

La même nuit, on a pénétré dans l'étable contiguë à l'habitation du sieur Emile Lambert et on a emmené un mouton qu'on a abattu à quelque distance de la maison.

Depuis quelque temps, les vols deviennent très fréquents, on se demande pourquoi, comme dans toutes les autres localités, il n'est pas fait appel aux patrouilles bourgeoises. Faut-il attendre pour cela que les contribuables aient vécu quelques mois sous la terreur ou bien que les malfaiteurs aient opéré consciencieusement chaque demeure ?

Achat d'OR agent de change. 24, rue du Commerce, Charleroi. — Achat et vente de titres. — Payement de coupons.

Liberchies. — *Comités de secours et d'alimentation. — Dans les ténèbres mystérieuses.* — On a encore présent à la mémoire les articles qui se succédèrent à propos du détestable fonctionnement des organismes locaux, de la centralisation des services et du manque absolu de contrôle sincère. On se souvient aussi de la confusion dans les emplois, voire même dans la comptabilité, la direction despotique, autoritaire, provoquant une désertion regrettable de membres très honorables.

Tous nos articles avaient produit une très forte émotion, au reste justifiée ; et divers remaniements des comités ébauchés, mais non terminés, malgré l'invitation du Comité Régional, à certains membres démissionnaires, de reprendre leur poste primitif.

La population vivait sur l'espoir d'une réorganisation fondamentale, d'un contrôle sérieux, impartial — comme il doit l'être — ; en un mot, de rétablir l'équilibre et de ramener la paix si souhaitable. Cet espoir était d'autant plus fondé que l'autorité communale, avide de clarté et de bon ordre, s'était pénétrée de cette tâche et avait proposé la formation d'un nouveau comité qui promettait l'idéal.

Nenni. On lui refuse.

Les mois s'enfuient, et la malheureuse population n'y voit pas de changement. Si ce n'est qu'il lui est donné à chaque distribution, d'assister à des scènes orageuses entre le directeur et les autres membres.

Puis, voilà des semaines que des enquêtes laborieuses se poursuivent par l'Inspection régionale, que les membres sont appelés coup sur coup à Charleroi, que des gens très honorables seraient rendus solidairement responsables d'irrégularités !

Avant de reprendre la série des articles, il faudrait que les faits fussent mieux établis. C'est pour ce motif que nous demandons de la lumière. La patience a des bornes, et l'honneur des braves gens ne peut souffrir davantage qu'il s'entoure de ces épaisses et douteuses ténèbres d'une affaire si grave.

Oui, il nous faut de la lumière, de la décision, c'est le droit des masses et il importe de ne rien leur masquer, de les éclairer.

Posons les bases. Y a-t-il déficit ? ou détournement et combien !... A qui incombe la responsabilité. Pourquoi du retard dans les mesures — énergiques — à prendre.

Il importe de faire cesser les soupçons qui pèsent plus que des accusations manifestes. BRUNO.

Un bon fermier. — Ce n'est pas d'aujourd'hui que les colonnes de la « Région » révèlent cette exception.

Ce cultivateur, c'est M. Heuchamps, vit comme avant les tristes événements qui nous accablent et la paix reviendra qu'il ne se sera pas enrichi honteusement.

Nous l'avons dit et répète : cet homme a toujours maintenu opiniâtrement les prix de ses produits sensiblement les mêmes qu'avant la période actuelle. Il ne veut pas exploiter la population affamée. Dernièrement encore il proposait de livrer son beurre au prix de 2 fr. 40 à sa clientèle.

Notons aussi qu'il ne s'est jamais occupé de l'engraissage des porcs dont on connaît le plantureux rapport.

Si le devoir de signaler les abus, de les réprimer est impérieux, il en est un autre qui ne l'est pas moins : celui de clamer bien haut, d'inscrire en lettres d'or ce nom de fermier.

GOSSE
Opticien-Spécialiste
MAISON DE CONFIANCE
Rue Puissant, 12 CHARLEROI

Fontaine-l'Evêque. — *Vol.* — Mary Victor, fermier, habitant la ferme de la Belle-Fontaine, a eu la désagréable surprise de constater que pendant la nuit des voleurs s'étaient introduits dans une remise fermée et avaient enlevé un cochonnet qu'il préparait à l'engraissement. Des recherches sont faites en vue de retrouver les voleurs.

A la police. — Le Conseil communal vient de décider la nomination de six gardes auxiliaires chargés d'accompagner officiellement les patrouilles de nuit et en faire rapport au commissaire de police. Ces patrouilles seront composées comme l'année dernière et auront pour mission de veiller aux récoltes ; cela ne devra pas empêcher les nouveaux veilleurs de s'occuper des biens et des jardins des gens de la ville qui sont tout aussi susceptibles de recevoir la visite des malandrins.

Les candidats aux nouveaux emplois seront âgés de 30 à 45 ans et devront faire leur demande en se présentant lundi, mardi et mercredi de 4 à 6 h. au bureau de M. le commissaire. Le service aurera jusqu'à fin octobre vraisemblablement et les agents reçoivent une mensualité de 100 francs. Ne pourrait-on donner la préférence même avec une indemnité supplémentaire, à ceux qui auraient un bon chien de garde dressé. Un agent et un chien c'est trois agents.

Ravitaillement. — Voici l'ordre des distributions pour la semaine du 21 au 27 courant :

Magasins C. R. B. Gendarmerie. — 150 grammes de saindoux pour 45 cent. ; 60 gr. de céréaline pour 6 cent ; un paquet de toréaline pour 50 cent.

Magasins communaux. — Grand'Rue : 150 grammes de cassonnade pour 18 cent. ; 500 grammes de sel pour 5 cent. ; savon en boule, 1 boule par ménage 75 cent. ; 1/4 litre de vinaigre pour 12 cent. ; 270 grammes de miel pour 30 cent.

Distributions aux deux magasins : lundi, ménages de 2 personnes ; mardi, ceux de 3 ; mercredi, ceux de 4 ; jeudi matin, 5 personnes ; après-midi, 6 pers. ; vendredi, ceux de 1 personne ; l'après-midi, les non servis ; samedi, pain supplementaire de la soupe pour les inscrits depuis le 30 avril.

Prière encore une fois de se munir du compte exact pour éviter les longueurs dans le service,

Dans le Centre

Houdeng-Gœgnies. — *Important vol de courroies.* — D'audacieux malfaiteurs restés inconnus se sont introduits nuitamment dans les bâtiments de la brasserie coopérative « L'Union des Ouvriers », à proximité de la gare de Houdeng-Gœgnies et y ont fait main-basse sur toutes les courroies de transmission, mettant ainsi cet établissement dans l'impossibilité de marcher, momentanément.

Le montant du vol s'élève à 2.600 francs.

Une enquête est ouverte par la police locale. Jusqu'à présent, on n'a aucun indice pouvant mettre sur la trace des malandrins.

Le crime. — Le plus profond mystère continue à entourer l'assassinat de Mme Euphémie Bostem, au quartier de Saint-Nicolas.

Malgré toutes les recherches, on a aucun indice sérieux qui permette de se mettre sur les traces de l'assassin.

Ce crime reste aussi mystérieux que celui commis le 2e septembre 1904 dans le même quartier et qui coûta la vie à une cousine de la victime du crime actuel, Mme veuve Balthazar, née Bostem.

Anderlues. — *Argent retrouvé.* — Un nommé A. Valère, habite en concubinage, mais il n'a pas, semble-t-il une confiance marquée en son épouse de la main gauche. Aussi ayant économisé 575 francs, il se décida à les porter à sa mère, laquelle est remariée, en la priant de mettre son pécule en lieu sûr. La somme fut mise en un coffret, serré dans un meuble.

Quand hier matin Valère reçut la visite de sa maman qui lui annonça que des voleurs s'étaient introduits dans la maison et avaient enlevé le précieux magot.

Le volé accourut informer la police, qui se rendit sur les lieux sous les espèces de MM. Delcampe, adjoint et Lenfant, agent effectif.

Trouvant les traces de fracture mobilière peu visibles, l'adjoint se rendit dans le jardin et constata qu'en deux endroits la terre avait été fraîchement remuée.

Il prit une pelle, creusa le sol et bientôt il mit à jour la cassette volée ; on l'ouvrit, mais hélas, elle était vide ! Les agents suivirent les voleurs de très près et finalement, M. le beau-père tira des basques de sa jaquette la bassse des précieux fafiots. Valère en a presqu'illico, réencaissé le montant.

Au Ravitaillement. — Nous avons publié un article relatif aux plaintes formulées par les habitants au sujet des locaux de distributions. Je suis allé samedi me rendre compte du bien fondé de ces doléances et je dois dire que le public a raison.

On distribuait du pain de Hollande à la gare, par exemple, et cela marchait si mal que les préposés, malgré la présence de gardiens de l'ordre, durent suspendre les opérations. J'ai questionné quelques habitants de la commune, ils m'ont déclaré devoir faire de longs trajets pour entrer en possession des produits qui leur sont destinés.

Anderlues est une commune grande comme trois fois Charleroi, et toutes les distributions se font au Centre, sur la grand'place ou dans les environs.

Il y a certainement possibilité d'arranger les affaires et il n'y a aucune raison pour que la majeure partie de la population souffre d'un tel état de choses.

Je suis certain que ces messieurs du comité feront tout leur possible dans ce sens.

La Louvière. — *Pour la protection des récoltes.* — Dans sa dernière séance, le Conseil communal s'est préoccupé des mesures de précaution propres à assurer la protection des campagnes. Le corps de police a été augmenté de huit nouveaux agents qui seront spécialement chargés de l'organisation de patrouilles de nuit.

Un règlement de police a, en outre, été arrêté.

En vertu de ce règlement, la circulation dans les campagnes n'est permise que le long des chemins publics.

Elle est entièrement interdite : De 9 h. du soir à 5 h. du matin, du 1er mai au 31 août ; de 7 h. du soir à 6 h. du matin, pendant le mois de septembre, de 6 h. du soir à 6 h. du matin, en octobre, et de 5 h. au soir à 6 h. du matin, en novembre. Des exceptions pourront toutefois être accordées par l'Administration communale, aux personnes qui justifieront, par un certificat patronal ou autre, devoir circuler dans les campagnes en dehors des heures fixées. Les contraventions seront punies des peines de police.

Et attendu que la protection des récoltes est intimement liée à la bonne marche des magasins communaux dont elle doit assurer l'approvisionnement, le Conseil a décidé d'appliquer des pénalités aux personnes qui commettent des actes de nature à compromettre le bon fonctionnement ou l'existence même de ces magasins.

En conséquence, le bénéfice de la carte de ravitaillement sera retiré au ménage dont l'un quelconque de ses membres se sera rendu coupable de l'une des infractions ci-après :

a) Pour huit jours, s'il s'agit d'un contravention au règlement ci-dessus sur la protection des récoltes.

b) Pour quinze jours, s'il s'agit d'une infraction aux articles 87, 88 et 89 du code rural.

c) pour un mois, s'il s'agit d'une infraction à l'article 90 du même code. En cas de récidive, la durée du retrait sera double.

Espérons que ces mesures donneront à réfléchir aux maraudeurs !

N.-B. — Nous apprenons que pareils règlements ont été ou vont être votés par tous les conseils communaux des localités faisant partie de la zone d'alimentation La Louvière-Rœulx.

NÉCROLOGIE

Nous recevons la nouvelle du décès de Monsieur l'Abbé Elie DUPONCHEEL, aumônier des Sœurs Carmélites de Gosselies, le 21 mai. M. l'Abbé Duponcheel avait quitté il y a 2 mois à peine, la populeuse paroisse de St-Basile à Couillet, où il avait passé 18 années, en faisant le bien. On lui doit l'érection de la nouvelle chapelle de Couillet (Amérique) ; son départ a laissé les plus profonds regrets dans son ancienne paroisse où il avait conquis toutes les sympathies. Les funérailles du vénéré défunt, seront célébrées en l'église de Gosselies, jeudi 24 mai à 11 h. (h.c.). Les absoutes seront chantées en l'église de Couillet, St-Basile, à 4 h. (h. c.).

On est prié de considérer le présent avis comme tenant lieu de faire part.

* * *

On nous prie d'annoncer la mort de :

Mme PHILOMÈNE FICHEFET, veuve de M. Aimé Houtart, inspectrice de l'enseignement, décédée le 20 mai 1917, à l'âge de 76 ans.

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mai, à 11 h. (n. c.), en l'église de Charleroi (Ville-Haute).

Réunion à la mortuaire, 21, rue Léon Bernus, à Charleroi.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9393

PERDU ou TROUVÉ

CHARLEROI. — Perdu samedi soir berger d'écosse blanc et noir, répond au nom de Top, le ramener contre bonne récompense, 26, boulevard Jacques Bertrand. 9390

— Perdu petit chien noir, répondant au nom de Finot. Le ramener 14, Bd Jacques Bertrand, E.V.

AVIS

Les permis de circulation pour la zône défendue (voir l'ordonnance de M. le gouverneur général du 1er mai récemment affichée) ne seront délivrés que sur la présentation de certificats prouvant la *nécessité absolue* et l'*urgence* du voyage.

Il est inutile de se présenter dans les bureaux sans les dites preuves.

Les demandes par écrit sont acceptées dans les bureaux militaires de Monceau, Manage, Gosselies, Fleurus et Châtelet.

La Passzentrale de Charleroi-Marcinelle (route de Philippeville n° 90), recevra les demandes des personnes habitant Charleroi, Marcinelle, Dampremy, Gilly, Lodelinsart, Ransart, Montigny-sur-Sambre, Couillet, Mont-sur-Marchienne, Jumet et Loverval.

PASSZENTRALE CHARLEROI

Chronique Théâtrale

Eden-Théâtre

Mon Bébé que donnera pour la première fois à Charleroi, l'excellente troupe de l'Eden, le jeudi 24 mai, est une charmante comédie aux situations les plus drôles. La pièce est de Mlle Margaretta Mayo, jeune et talentueuse américaine. Elle est adaptée à la scène française par M. Maurice Hennequin. On peut aller l'entendre en famille. Si j'en juge par l'impression que m'a laissée la lecture de ce chef-d'œuvre d'un nouveau genre, je puis vous affirmer qu'on rira.

THESPIS.

Dans notre compte-rendu de la « Femme X » lire hausser le ton et non houetter.

Jeudi 24 mai (en soirée)

Mon Bébé !

Samedi 26 et dimanche 27 (en soirée)

Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple

Dimanche 27 (en matinée)

Mon Bébé !

Lundi 28 (Pentcôte) (en matinée)

Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple

Lundi 28 (Pencôte) (en soirée)

La Femme X... *(redemandé)*

A noter que la salle est parfaitement aérée.

Charleroi

« Faust » au Théâtre Concordia

Comme nous l'avons annoncé hier, la direction du théâtre Concordia a pris les mesures pour parer au vide fait dans sa troupe par la mort inopinée de Mlle Goossens.

Nous pouvons annoncer aujourd'hui que M. Rainchon a eu la main particulièrement heureuse en engageant, à prix d'or, la grande cantatrice qui fait actuellement florès au théâtre de la Bourse de Bruxelles.

Nous avons cité Mme Becker. Ce sera un véritable régal d'entendre chez nous la talentueuse artiste au milieu de la pléiade d'excellents que sont Mmes Ramberty et Meunier ; MM. Marc Chantraine, Maurice Liber, Franz Lefèvre, soutenus par un cadre de chœurs superbe et un orchestre de 1er ordre.

Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures à Concordia.

Bruxelles

Théâtre de la Gaîté. — Le Baron Zeep

Qu'est-ce en réalité que ce « Zeep Baron » que la Gaîté vient de faire succéder à sa revue ? Une fantaisie enjolivée de couplets pas trop mal tournés, une bouffonnerie à la sauce bruxelloise ; mais une pièce d'actualité, pouvant prétendre à demeurer au répertoire quelques temps encore après la guerre, non, mille fois non !...

M. Bertal silhouetta un baron Zeep des mieux réussis. Son grand sens de comique lui vint fort à propos. Festerat fut un Flipoteau dans la note, Mme Daiguy une Olympe frivole, interessante... et intéressée. Carmina une baronne très réservée, sentant encore sa naissance. Gilette une bien gracieuse Lucie au timbre fort agréable et qui recueillit les bravos à pressée.

MM. Riell, Andrey, Tonniet, Momard, Mmes Nerdys, Sorguy et j'en passe, se démenèrent tant et plus pour convaincre leur auditoire. Avec cela, une musique qui, certes ne manque pas de charme, et voilà en quelques mots l'histoire du Zeep Baron de la Gaîté.

Celui ci verra-t-il de longs soirs ? C'est ce que je ne puis affirmer. J. CHARLAUX.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
Verreries et Usines Chimiques du Donetz
à SANTOURINOVKA
Siège social : 20, rue Neuve, à Bruxelles.

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 31 mai 1917, à 4 h. (h. c.), au Siège Social, 20, rue Neuve, à Bruxelles.

Ordre du Jour :

1° Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires.
2° Approbation du bilan et du Compte de Profits et Pertes au 13 juillet 1916.
3° Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires.
4° Ratification des décisions de l'assemblée générale des Actionnaires du 16 novembre 1916, au sujet des nominations d'Administrateur et de Commissaire.
5° Mesures financières éventuelles.

N. B. — Pour assister à cette assemblée, Messieurs les porteurs d'actions de capital et d'actions de jouissance sont priés de se conformer à l'article 31 des statuts, en déposant leurs titres, soit à la Société Générale de Belgique à Bruxelles, ou à ses agences en province, soit au Siège Social, soit à la Banque de l'Union Anversoise, Marché-aux-Grains, à Anvers, soit au Siège d'exploitation de la Société à Santourinovka, soit enfin à la Banque Internationale de Commerce à Pétrograd, *cinq jours* au moins avant la réunion.

Le Conseil d'administration.

Bières Artois - Au Roi Albert

Communiqué officiel allemand

AVIS. — Par jugement de campagne du Tribunal du Gouvernement Militaire de Charleroi, rendu le 14 avril 1917, vingt-six (26) personnes ont été condamnées pour trahison de guerre accomplie, dont douze (12) personnes à la peine de mort, sept (7) personnes aux travaux forcés à perpetuité, sept (7) personnes à des peines de travaux forces de 10 à 15 ans.

Six (6) des peines de mort prononcées ont été exécutées le 11 mai 1917.

Charleroi, le 16 mai 1917.

Le Gouverneur-Militaire ff. :
BECKER
Generalmajor.

∴

ARRETÉ concernant les voyages. — 1. Quiconque quitte, soit en utilisant un moyen de transport quelconque, soit à pied, l'une des parties de l'arrondissement de Tournai qui, près de Péruwelz et de Leuze, relèvent du Gouvernement général, ou bien les arrondissements d'Ath, de Soignies (en ce qui concerne la partie de l'arrondissement de Mons qui dépend du territoire des étapes, voir chiffre 6), de Thuin et de Philippeville (y compris les territoires de Givet et de Fumay), ou encore la partie de l'arrondissement de Dinant située au sud de la voie ferrée Sosoye-Yvoir-Leignon-Frontière, entre les arrondissements de Dinant et de Marche, ou enfin l'arrondissement de Neufchâteau pour se rendre dans le restant du territoire du Gouvernement général, doit, jusqu'à nouvel ordre, être porteur, outre de son certificat d'identité, d'un permis nommé « Verkehrsschein », dont la délivrance rentre dans la compétence du chef d'arrondissement (Kreischef) ou du commandant local (Ortskommandant) agissant par ordre et sous la responsabilité du chef d'arrondissement.

2. Quiconque quitte le territoire où le passeport n'est pas obligatoire et se rend dans la région désignée au chiffre 1er, pour séjourner dans une des localités de cette région, doit, jusqu'à nouvel ordre, avoir obtenu l'autorisation préalable du chef d'arrondissement compétent pour l'endroit désigné comme but du voyage, et être en possession d'un « Verkehrsschein », dont la délivrance rentre dans la compétence des Bureaux de passeports (Passbüros) du Gouvernement général. Dès son arrivée, il doit se présenter au commandant local.

Les personnes qui se sont déjà rendues dans ladite région avant l'entrée en vigueur de la disposition précédente, doivent en sortir dans les 24 heures.

3. Quiconque, à l'intérieur du district délimité ci-dessus, veut se rendre d'un arrondissement dans un autre, doit aussi être porteur d'un « Verkehrsschein » et de son certificat d'identité.

4. Les « Verkehrsscheine » doivent être rendus, aux bureaux qui les ont délivrés, par les porteurs :

a) soit immédiatement après l'expiration du délai de validité, si le permis a été fourni pour un voyage d'aller et retour, soit dès le retour, si le voyage est terminé avant l'expiration du délai de validité ;

b) par la voie postale, dans les 10 jours suivant l'expiration du délai de validité, si le permis n'est fourni que pour un voyage à l'aller.

5. Pendant la nuit, personne, dans la région susmentionnée, ne peut dépasser la banlieue de sa localité. Les contrevenants seront arrêtés et conduits à la « Kommandantur » locale.

6. En ce qui concerne la partie de l'arrondissement de Mons qui dépend du territoire des étapes, la 6e inspection des étapes a décrété des instructions identiques de telle sorte que pour passer de ce territoire dans celui du Gouvernement général, et réciproquement, un « Verkehrsschein » est également indispensable.

7. Les infractions aux dispositions précédentes seront punies soit d'un emprisonnement de police ou correctionnel de 3 ans au plus, soit d'une amende pouvant atteindre 20 mille mark pour autant que d'autres dispositions pénales plus sévères ne soient pas applicables. L'amende et la peine d'emprisonnement pourront aussi être réunies.

Les tribunaux et commandants militaires allemands sont compétents pour juger ces infractions.

8. Le présent arrêté entrera en vigueur le jour de son affichage.

Bruxelles, le 1er mai 1917.

Der Generalgouverneur.
I. V.
Der Chef des Stabes.
VON WINTERFELDT.
Generalmajor.

Le soussigné Jules Dujardin, à Tangissart (Baisy-Thy), ne reconnaitra pas les dettes que contractera son épouse, Anna Goisse, qui a quitté le domicile conjugal. 9398

Le sieur Eloy Vandenbossche, de Ransart, informe le public qu'il ne reconnaitra pas les dettes que sa femme, née Denise Romain, a pu ou pourrait contracter, celle-ci ayant quitté le domicile conjugal depuis le 16 mai 1917. 9392

---

25 Coffres-forts
— de toutes marques, et meubles de bureaux —
59, r. des Tanneurs, Bruxelles

Œufs A vendre : chaux pour conservation des œufs. N. Draily, 109, route de Bruxelles, 109, à Dampremy. 9329

Le Docteur
L. de Pontinière
Spécialiste, à Charleroi
Reçoit provisoirement, rue de Leverrai, 40, à Châtelet, le lundi, mercredi et vendredi, de 10 à 12 h. et de 2 à 4 h. — 7166

A nos Annonciers

La hausse formidable du papier et des matières premières nous force, bien à regret, à appliquer un nouveau tarif d'annonces à partir du 1er juin.

Nous aurions voulu conserver nos anciens prix, *quoique bien inférieurs* à ceux de nos confrères, mais nécessité fait loi et nos clients le comprendront.

Hâtons-nous de le dire, le changement de notre tarif est loin d'ailleurs d'être en rapport avec l'augmentation considérable de notre tirage, il est inutile d'insister : nos annonciers savent que *la publicité de* « La Région » *a DIX FOIS autant de valeur que celle de n'importe quelle feuille d'avant la guerre.*

Offres et demandes d'Emploi

Bon jard. marié, femme peut traire et soig. bas. cour, ch. pl. ville ou camp. Adr. Région. 9224

On demande forte servante à Moustier, rue de la Station, n° 192. Bons gages. Références exigées. 9336

On demande jardinier célibataire pour environ de la ville. Nourriture et logement. Se présenter avec références et certificats, 36, rue Gd Central, de 8 à 9 h. du matin. 9349

Jeune fille, 17 ans, hon. bonne éduc. alm. les enf. dés. place dans mais. sér. Adr. Région. 9294

Garçon boulanger ayant travaillé 3 ans même maison, demande place. S'ad. Région. 9382

Brasserie de l'Espérance, 12 bis, r. Habart, Marcinelle, demande bons camionneurs et femmes p. le magasin. 9395

Entrep. camionnages et déménag. r. Lodelinsart, 41, Charleroi. 9391

Personne, 36 ans, bon. famille, très éprouvée, demande place chez pers. seule ou Mons, seul pour diriger le ménage. Ecrire L. L. Avenue de Waterloo, n° 45 Charleroi. 9400

Leçons de dessin industriel, mécanique appliquée, par ingénieur français. Ecr. pour rendez-vous L. C. bur. journal. 9262

On demande un bon scieur pour scie circulaire. S'adr. au bureau de la Région, initiales F. F. 9320

Jeune fille, 23 ans, bons certificats, demi-journées ou demi-journées à faire tous les jours. 196, rue Grimart, Montignies-s-Sambre. 9323

Je désire trouver personne pouvant me prêter de 3 à 5000 fr. contre garanties sérieuses. Ecr. S. M. C. Région. 9338

- CONSTITUTION - d'aff. ser. en soci. syn dic. d'ét. 11, r. Grétry, Brux. Mson de conf. créée en 1908. Meil. référ. 9401

Nouvel arrivage de fagots, 3, rue Bosquetville, Charleroi. 9396



SI pour toujours vous voulez être débarrassé des punaises, cafards, mites, rats et souris, n'hésitez pas, adressez-vous à Désiré Glume, 70, r Gde Central, E/V. Réussite gar. Jamais d'insuccès 9104

Docteur en Droit
Consultations 2 francs et par lettres 3 francs.
Droit Civil
pénal et commercial. Recouvrements - Divorces
Léon De Schepper
35, rue Renkin, Bruxelles, de 2 à 6 h. 8907

Bois à brûler à vendre S'adr. chez Victor André, négociant en bois, scierie à vapeur, Marchienne-au-Pont. 9066

BOUCHONS
Achat au plus haut prix : Charleroi, 8, rue Beaumont (Prison) ; Châtelineau, café Delforge (gare) ; Nivelles, 42, rue Curat. 9346



Ventes et Locations

On désire louer petite maison en ville convenant pour bureau. Ecrire à la Région A B 22. 9287

On ch. appart. chez pers. sér. 3 ou 4 places confort mod. Ec. E. P. Région. 9380

Mr cherche de suite chambre confortable, à la Ville-Basse. Réponse M. H. 9377

Mr possédant partie mobilier cherche 1 ou 2 ch. garnies d'ns maison fermée préféren. V.-B. Ecr. L. G. Région. 9394

On désire louer maison avec jardin, proximité arrêt du tram, 50 francs après la guerre prix à convenir actuellement. Adresser offres écrites à la Region. 9142

Annonces diverses

Achat toute espèce de marchandises, fond de magasin, 4, rue de la Madeleine, Jumet Heigne. 8975

A VENDRE
Bijoux d'occasion
beaux brillants et grand choix de bagues, pendantifs, etc.
Achat au plus haut prix
15 Petite Rue au Beurre Bruxelles 15
8875

A vendre, un beau chien boull d'exposition et une magnifique chienne malinoise. Adr. rue du Bocage, 3, Charleroi. 9337

CAINS
chez Antonio, 49, rue du Cavalier, Charleroi.

Massage, Electricité médicale, pédicure, etc., rue de la Docherie, 7, Marchienne-Providence

---

ON DEMANDE CHEZ
M. G. CARREYN, Fabricant-Bijoutier 5 - Quai de Sambre.
un ouvrier, un 1/2 ouvrier et des apprentis. 9319

Caisse Patronale Société anonyme au cap. de fr. 3 millions
57, rue de la Régence, Bruxelles
Prêts hypothécaires 1er rang
Achat de nues propriétés, de créances hypoth. et de parts indivis.
Constitution de rentes viagères
Renseignements sans frais ni engagements 7086

Douches et Matériel Complet pour 8458
Soupes Populaires
et Restaurants Economiques
Buanderies étamées pour lessiver
QUIEAUX
MONTAGNE, 70, CHARLEROI

Pour cause de Décès
Vente de montres et bijoux au prix de facture. Antiquités. Meubles anciens et modernes. Liquidation générale. S'ad. r. Neuve, 56, Charleroi. 8864

SABOTS

Demi-gros. Gros. — Sabots en bois de saule, pour hommes, femmes et enfants.
Solidité incomparable, prix très avantageux
Réductions pour les œuvres secours.
THILMONT Sœurs, Tongrinnes (Sombreffe)

Papeteries de Trazegnies
Noël et Auguste PHILIPPE
RUE NEUVE 62 TRAZEGNIES
Papiers d'emballage
Parchemins et Parcheminés
Fabrique de Sachets
GRAND STOCK DISPONIBLE 7439

Sources de Bousval
Nous engageons les clients qui ont des bouteilles, à ne pas s'en dessaisir, cette société devant reprendre ses tournées après les événements. LA DIRECTION. 9334

AVIS Messieurs honorables et instruits, ayant loisirs, habitant la province, de préférence des centres agricoles, peuvent se créer d'appréciables ressources supplémentaires, en collaborant à importante institution belge, connue, prospère et de tout premier ordre. Convient spécialement à Messieurs les fonctionnaires de tout âge, mais de préférence de 25 à 45 ans. (Aucune caution n'est à fournir.) — Ecrire aux initiales I. B. P., Office de Publicité, 36, rue Neuve, Bruxelles 8657

On demande avec permission un fort cheval de trait chez Collard Aimé, 20 rue de la Cure, Montigny-sur-Sambre (Neuville). 9355

— SACHETS —
ET PAPIERS
PARCHEMIN
PARCHEMINÉ

Magnifique chienne Groenendal 2 ans, à vendre Bonne gardienne. Parents primés. S'adres. au bureau de la Région. 4176

DEVIS-LALIEU
CHARLEROI 10, Rue de Marcinelle CHARLEROI

Suis vendeur : tissus noir et autres, cotonnette, tenis, doublures, toiles raides. Indiquer prix, 38, Chaussée, Houdeng Gœgnies. 9295

SACHETS remplaç. les boîtes en carton
ACHAT DE VIEUX PAPIERS
8685

On désire acheter d'occasion un moulin à moudre les os et une bascule pouvant peser jusqu'à 500 k. Faire offre B. O. 333. 9350

CAPITAUX à placer sur bons gages et pour construire
Remboursement par Annuités ou Assurance-Vie — Renseignements gratuits
Crédit Mutuel Hypothécaire
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 2,000,000 de francs
Rue Léopold, 25
BRUXELLES

On demande pour Charleroi :
Comptable
connaissant français et allemand. Préférence sera donnée à invalide de guerre. S'adresser avec demande écrite, 22, rue de l'Industrie, Charleroi. 9358

Cartonnages - Boîtes pliantes
CARTONS DÉCOUPÉS POUR BOBINAGES
— ÉTIQUETTES EN TOUS GENRES —
IMPRIMERIE 8627
A. Dubray-Soyeur, Rue Destrée, 90 MARCINELLE

PRODUITS SOMMER PARIS
POUDRE DE RIZ SOMMER

La *Poudre de Riz Sommer* joint à une extrême finesse, un pouvoir adhérent parfait.

Impalpable et invisible, elle dégage un parfum subtil et exquis, dont l'enivrant Bouquet, choisi d'un goût très sûr, se dissémine, persistant, dans le sillage de ses grâcieuses Fidèles.

En complétant harmonieusement l'application de notre *Neige Sommer* si justement appréciée, elle a conquis d'emblée la haute faveur de nos grandes élégantes.

En vente dans toutes les parfumeries et pharmacies.

Fournitures pour la
PHOTO
pour Peintres et Artistes
A LA BOULE ROUGE 16
G. PONS, 14, rue de l'Industrie
DEMANDEZ PRIX-COURANT

Prêts Hypothécaires
sur terrains, bâtiments construits ou à construire. - Premier et second rang. - S'adresser à M. LEJEUNE, 19, rue Léon Bernus, à Charleroi
Importants et nombreux capitaux disponibles. 8868

A vendre belle installation
Fabr. Eau et Limonade
GAZEUSE
Soutireuse à bières
BOUTEILLES, etc.
S'adresser Osc. Voiral
53, Rue de l'Usine, Couillet 8081

Grand Magasin de
CHEVEUX
Vve Machulle-Denys
46, rue Neuve, Charleroi
MAISON FONDÉE EN 1850
Assortiment de cheveux naturels en toutes nuances
Tresses, Torsades, Mèches, Bandeaux et Transformations, etc.
Seule maison ne s'occupant que des travaux de cheveux et de la coiffure de dames.
La plus importante maison de toutes les spécialités du pays 6342

Docteur POLET
Spécialité des maladies de la peau
Ecxémas, démangeaisoons, boutons, rougeurs, maladie de la barbe, chutes des cheveux, pellicules, croûtes de lait, ulceres, etc., etc.
MALADIES DE L'ESTOMAC — RAYONS X
CHARLEROI, 3, rue de Montignies.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h. 1512

Papiers, cartons, sachets
et tous articles pour emballages
Florian Bolle
16, rue Dessandrouin 7984 Charleroi

Empesol Breveté en Belgique
Remplace l'Amidon
Adopté par les plus import. blanchisseries de la Belg.
Vente journalière : 75.000 paquets
Us. et Bur. : S. SERVAES et Cie, 103, rue de Laeken, Bruxelles
Bur. auxil. : LIÉGE, 19, rue Pont-d'Avroy, VERVIERS, 39, rue Renkin (5219)
CHARLEROI, M. F. Hubau, [illegible] Pirmez-Mercier.

Editeur, C. PESTIAUX, Charleroi.